

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA REGIE PERSONALISEE D'EXPLOITATION
DE L'AEROPORT DE BRIVE VALLEE DE LA DORDOGNE**

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt mai à 09h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, 19600 NESPOULS - salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Christian PRADAYROL, Doyen jusqu'à la délibération 2026-10, puis, Monsieur Julien BOUNIE, à partir de la délibération 2026-11.

La convocation a été établie et affichée le 11 mai 2026.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Jean-Luc **SOUQUIERES**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Madame Alexandra **DOUSSAUD**, Conseillère Communautaire

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Christian **PRADAYROL**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Départemental

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président (à partir du vote de la délibération 2026-12)

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2026-11 _ Election du Vice-Président
RAPPORTEUR : Monsieur Julien BOUNIE, Président

Monsieur Julien BOUNIE, Président de la Régie Personnalisée pour l'Exploitation de l'Aéroport de Brive-Souillac donne lecture du rapport suivant :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la convocation du 11 mai 2026,

Considérant l'installation ce jour des délégués titulaires du Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée pour l'exploitation de l'aérodrome Brive-Souillac,

Conformément à l'article 5.3 des statuts de la Régie Personnalisée pour l'Exploitation de l'Aéroport de Brive-Souillac, rendus exécutoires le 28/10/2024, il va être procédé à l'élection du Vice-Président.

Considérant la candidature déclarée de Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES,

Il est procédé au vote à bulletin secret, uninominal et à la majorité des deux tiers, pour chaque délégué, à l'appel de son nom.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité des deux tiers, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sont désignés comme assesseurs :

- Francis COMBY

- Christian PRADAYROL

